

DÉCLARATION SOUS SERMENT D'EXERCICE EN SOCIÉTÉ

Selon les articles 3 et 4 du Règlement sur l'exercice de la profession de médecin vétérinaire en société (ci-après le Règlement), pour pouvoir exercer ses activités professionnelles au sein d'une société visée à l'article 1, le médecin vétérinaire doit, **avant de débiter** l'exercice de ses activités, fournir au secrétaire de l'Ordre divers documents et faire une déclaration sous serment, sur le formulaire fourni par l'Ordre qui contient les renseignements suivants :

1. Identification de la Société

Nom ou dénomination sociale : _____

(le nom doit être conforme à l'article 187.13 du Code des professions
et aux normes minimales d'exercice)

Numéro d'entreprise au Québec décerné par le Registraire des entreprises (R.E.Q.) _____

2. Forme juridique de la Société

Société en nom collectif à responsabilité limitée S.E.N.C.R.L.

Société par actions S.P.A.

Date souhaitée de début des activités : _____

3. Date à laquelle la société en nom collectif deviendra une société en nom collectif à responsabilité limitée : _____

4. Adresse du siège social de la société

N° civique : _____ Adresse : _____ Ville : _____

Code postal : _____ Téléphone : _____ Télécopieur : _____ Courriel : _____

5. Adresse(s) des établissements au Québec

N° civique : _____ Adresse : _____ Ville : _____

Code postal : _____ Téléphone : _____ Télécopieur : _____ Courriel : _____

N° civique : _____ Adresse : _____ Ville : _____

Code postal : _____ Téléphone : _____ Télécopieur : _____ Courriel : _____

N° civique : _____ Adresse : _____ Ville : _____

Code postal : _____ Téléphone : _____ Télécopieur : _____ Courriel : _____

N° civique : _____ Adresse : _____ Ville : _____

Code postal : _____ Téléphone : _____ Télécopieur : _____ Courriel : _____

6. Liste de tous les associés et actionnaires, administrateurs et dirigeants de la Société (nom, domicile et numéro de permis)

RAPPEL DE L'ARTICLE 1 DU RÈGLEMENT

Un médecin vétérinaire peut exercer ses activités professionnelles au sein d'une société en nom collectif à responsabilité limitée ou au sein d'une société par actions au sens du chapitre VI.3 du *Code des professions* (L.R.Q.,c. C-26), si les conditions suivantes sont respectées en tout temps :

- 1° 100 % des droits de vote rattachés aux actions ou aux parts sociales de la société sont détenus :
 - a) soit par des médecins vétérinaires;
 - b) soit par des personnes morales, des fiducies ou toute autre entreprise dont les droits de vote rattachés aux actions, parts sociales ou autres titres de participation sont détenus à 100 % par au moins un médecin vétérinaire;
 - c) soit à la fois par des personnes, fiducies ou toute autre entreprise visées aux sous-paragraphes a et b;
- 2° dans le cas d'une société par actions, la totalité des actions qui ne comportent pas de droit de vote est détenue :
 - a) soit par des médecins vétérinaires;
 - b) soit par des parents ou des alliés d'un médecin vétérinaire détenant des actions visées au paragraphe 1°;
 - c) soit par le conjoint d'un médecin vétérinaire détenant des actions visées au paragraphe 1°;
 - d) soit par un employé de la société;
 - e) soit par des personnes morales, des fiducies ou toute autre entreprise dont les droits de vote rattachés aux actions, parts sociales ou autres titres de participation sont détenus à 100 % par une personne visée aux sous-paragraphes a, b, c ou d;
 - f) soit à la fois par des personnes, fiducies ou toute autre entreprise visées aux sous-paragraphes a, b, c, d ou e;
- 3° aucun fabricant ou grossiste de médicaments ou de nourriture destinés aux animaux, ni aucune personne détenant majoritairement les actions d'un tel fabricant ou grossiste ne détient d'action ou de part sociale de la société;
- 4° les administrateurs du conseil d'administration de la société par actions ou les administrateurs d'une société en nom collectif à responsabilité limitée sont en majorité des médecins vétérinaires. Pour constituer le quorum à une assemblée des administrateurs d'une société, la majorité des membres présents pour engager celle-ci doit être composée de médecins vétérinaires;
- 5° le président du conseil d'administration de la société par actions ou la personne qui exerce des fonctions similaires dans une société en nom collectif à responsabilité limitée est médecin vétérinaire et, selon le cas, actionnaire avec droit de vote ou associé;
- 6° seul un médecin vétérinaire est investi, par entente ou par procuration, de l'exercice du droit de vote se rattachant à une action ou à une part sociale détenue par un médecin vétérinaire ou par une personne morale, une fiducie ou toute autre entreprise visée au sous-paragraphe b du paragraphe 1°.

Le médecin vétérinaire doit s'assurer que les conditions énoncées au premier alinéa sont inscrites dans les statuts constitutifs de la société par actions ou stipulées dans le contrat constituant la société en nom collectif à responsabilité limitée et qu'il y est aussi inscrit ou, selon le cas, stipulé que cette société est constituée aux fins d'exercer des activités professionnelles.



PERSONNE PHYSIQUE

(À remplir lorsqu'une personne physique détient des actions ou des parts sociales dans la Société ou agit à titre d'administratrice de la Société, conformément aux conditions prévues au *Règlement*)

- a) Nom de la personne physique (prénom, nom) : _____
- b) Est-ce que cette personne est membre de l'OMVQ ? Non Oui
Dans l'affirmative, veuillez nous indiquer son numéro de permis : _____
- c) Est-elle associée (S.E.N.C.R.L.) ou actionnaire (S.P.A.) ?
Détient-elle des actions avec droit de vote ? Non Oui
Dans l'affirmative, veuillez nous indiquer le pourcentage des droits de vote détenus : _____ %
Détient-elle des actions sans droit de vote ? Non Oui
- d) Est-elle la conjointe d'un médecin vétérinaire détenant des droits de vote dans la Société ?
 Non Oui
- e) Est-elle parente ou l'alliée d'un médecin vétérinaire détenant des droits de vote dans la Société ?
 Non Oui
Si oui, précisez le lien de rattachement : _____
- f) Est-elle une employée de la Société ? Non Oui
- g) Agira-t-elle à titre d'administratrice de la Société ? Non Oui
- h) Agira-t-elle à titre de présidente de la Société ? Non Oui

PERSONNE PHYSIQUE

(À remplir lorsqu'une personne physique détient des actions ou des parts sociales dans la Société ou agit à titre d'administratrice de la Société, conformément aux conditions prévues au *Règlement*)

- a) Nom de la personne physique (prénom, nom) : _____
- b) Est-ce que cette personne est membre de l'OMVQ ? Non Oui
Dans l'affirmative, veuillez nous indiquer son numéro de permis : _____
- c) Est-elle associée (S.E.N.C.R.L.) ou actionnaire (S.P.A.) ?
Détient-elle des actions avec droit de vote ? Non Oui
Dans l'affirmative, veuillez nous indiquer le pourcentage des droits de vote détenus : _____ %
Détient-elle des actions sans droit de vote ? Non Oui
- d) Est-elle la conjointe d'un médecin vétérinaire détenant des droits de vote dans la Société ?
 Non Oui
- e) Est-elle parente ou l'alliée d'un médecin vétérinaire détenant des droits de vote dans la Société ?
 Non Oui
Si oui, précisez le lien de rattachement : _____
- f) Est-elle une employée de la Société ? Non Oui
- g) Agira-t-elle à titre d'administratrice de la Société ? Non Oui
- h) Agira-t-elle à titre de présidente de la Société ? Non Oui

PERSONNE MORALE, FIDUCIES OU AUTRES ENTREPRISES

(À remplir seulement lorsqu'une personne morale, une fiducie ou une autre entreprise détient des actions ou des parts sociales dans la Société. Selon le *Règlement*, les droits de vote rattachés aux actions, parts sociales ou autres titres de participation de la personne morale, de la fiducie ou d'une autre entreprise sont détenus à 100 % par au moins un médecin vétérinaire.)

- a) Dénomination sociale ou nom de l'entité juridique : _____
- b) Forme juridique de l'entité juridique : _____
- c) Numéro d'entreprise au Québec décerné par le R.E.Q.
(personne morale ou autre entreprise) : _____
- d) Est-ce que cette entité juridique est associée (S.E.N.C.R.L.) ou actionnaire (S.P.A.) ?
Dans l'affirmative, veuillez nous indiquer le pourcentage des droits de vote détenus dans la Société : _____ %
- e) Liste des associés ou actionnaires et des administrateurs (personne morale ou autre entreprise) ou liste des fiduciaires (fiducie).

Actionnaires/Associés de l'entité juridique en a)

Vous devez dresser la liste de tous les associés ou actionnaires et de tous les administrateurs de cette personne morale ou entreprise.

Dans le cas d'une fiducie, vous devez identifier tous les fiduciaires (il n'est pas requis de dresser la liste des bénéficiaires).

- a) Nom de la personne physique (prénom, nom) : _____
- b) Est-ce que cette personne est membre de l'OMVQ? Non Oui
(Dans l'affirmative, veuillez nous indiquer son numéro de permis) : _____
- c) Est-elle associée (S.E.N.C.R.L.) ou actionnaire (S.P.A.) ou fiduciaire
- d) Veuillez nous indiquer le pourcentage des droits de vote détenus : _____ %
- e) Est-elle employée de la société ? Non Oui
- f) Est-elle conjointe d'un médecin vétérinaire détenant des actions avec droit de vote ? Non Oui
- g) Est-elle parente ou l'alliée d'un médecin vétérinaire détenant des actions avec droit de vote ? Non Oui
- h) Agira-t-elle à titre d'administratrice de la Société? Non Oui

- a) Nom de la personne physique (prénom, nom) : _____
- b) Est-ce que cette personne est membre de l'OMVQ? Non Oui
(Dans l'affirmative, veuillez nous indiquer son numéro de permis) : _____
- c) Est-elle associée (S.E.N.C.R.L.) ou actionnaire (S.P.A.) ou fiduciaire
- d) Veuillez nous indiquer le pourcentage des droits de vote détenus : _____ %
- e) Est-elle employée de la société ? Non Oui
- f) Est-elle conjointe d'un médecin vétérinaire détenant des actions avec droit de vote ? Non Oui
- g) Est-elle parente ou l'alliée d'un médecin vétérinaire détenant des actions avec droit de vote ? Non Oui
- h) Agira-t-elle à titre d'administratrice de la Société? Non Oui

- a) Nom de la personne physique (prénom, nom) : _____
- b) Est-ce que cette personne est membre de l'OMVQ? Non Oui
(Dans l'affirmative, veuillez nous indiquer son numéro de permis) : _____
- c) Est-elle associée (S.E.N.C.R.L.) ou actionnaire (S.P.A.) ou fiduciaire
- d) Veuillez nous indiquer le pourcentage des droits de vote détenus : _____ %
- e) Est-elle employée de la société ? Non Oui
- f) Est-elle conjointe d'un médecin vétérinaire détenant des actions avec droit de vote ? Non Oui
- g) Est-elle parente ou l'alliée d'un médecin vétérinaire détenant des actions avec droit de vote ? Non Oui
- h) Agira-t-elle à titre d'administratrice de la Société? Non Oui

7. Désignation d'un répondant pour agir auprès de l'Ordre :

RAPPEL DES DISPOSITIONS DE LA SECTION II DU RÈGLEMENT

Article 7 du Règlement

« Lorsque deux médecins vétérinaires ou plus exercent leurs activités professionnelles au sein d'une même société, un répondant doit être désigné pour agir pour l'ensemble des médecins vétérinaires y exerçant leurs activités afin de remplir les conditions et modalités prévues aux articles 3 à 5. »

Article 8 du Règlement

« Le répondant doit être un médecin vétérinaire et être, soit associé, soit administrateur et actionnaire avec droit de vote de la société. »

Le répondant doit remplir la Déclaration d'acceptation en Annexe 1 de la présente déclaration.

Nom, prénom : _____ N° de permis : _____

8. Obligations de mise à jour

Le médecin vétérinaire ou le répondant dûment autorisé par la société doit :

- mettre à jour et fournir à l'Ordre, avant le 31 mars de chaque année, la déclaration sous serment accompagnée des frais de 100,00 \$ plus taxes;
- informer l'Ordre sans délai de toute modification à la garantie exigée à la section III ou aux informations transmises dans la déclaration sous serment qui auraient pour effet d'affecter le respect des conditions prévues au *Règlement*.

9. Autorisation écrite irrévocable

Je _____

(Nom du médecin vétérinaire ou répondant dûment autorisé par la Société)

donne le droit aux personnes, comités et tribunal visés à l'article 192 du *Code des professions*, d'exiger de toute personne qui en a la garde la communication et l'obtention d'un document mentionné à l'article 13 du *Règlement* ou d'une copie d'un tel document.

Signature

Date

RAPPEL DES DISPOSITIONS DE L'ARTICLE 13 DU RÈGLEMENT

Les documents pour lesquels le médecin vétérinaire obtient l'autorisation de la Société de les communiquer ou d'en obtenir copie suivant le paragraphe 6° de l'article 3 et l'article 13 du *Règlement* sont les suivants :

Si le médecin vétérinaire exerce au sein d'une
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS

- a) le registre complet et à jour des statuts et règlements de la société au sein de laquelle il exerce;
- b) le registre complet et à jour des actions de la société;
- c) le registre complet et à jour des administrateurs de la société;
- d) toute convention entre actionnaires et entente de votes et toute modification afférente;
- e) la déclaration d'immatriculation de la société et sa mise à jour;
- f) la liste complète et à jour des principaux dirigeants de cette société et leur adresse domiciliaire.

Si le médecin vétérinaire exerce au sein d'une
SOCIÉTÉ EN NOM COLLECTIF À RESPONSABILITÉ LIMITÉE

- a) la déclaration d'immatriculation de la société et sa mise à jour;
- b) le contrat de société et ses modifications;
- c) le registre complet et à jour des associés de la société;
- d) le cas échéant, le registre complet et à jour des administrateurs de cette société;
- e) la liste complète et à jour des principaux dirigeants de cette société et leur adresse domiciliaire.



10. **Signature et engagements**

La déclaration sous serment doit être signée, selon le cas, par le médecin vétérinaire ou le répondant dûment autorisé par la Société, qui atteste et confirme les suivantes :

- J'atteste que je suis la personne autorisée par la Société à signer la présente déclaration, que les renseignements déclarés sont complets, conformes et exacts et que les documents requis accompagnent la présente déclaration.
- J'atteste que les actions ou les parts sociales détenues ainsi que les règles d'administration de la Société respectent les conditions prévues au *Règlement*.
- Je confirme que les conditions prévues à l'article 1 du *Règlement* sont respectées, notamment celles prévues au premier alinéa de l'article 1 du *Règlement*.

(L'assermentation solennelle est faite par un commissaire à l'assermentation, un juge de paix, un avocat, un notaire, un maire, un greffier ou un secrétaire-trésorier d'une municipalité.)

Et j'ai signé à _____

Affirmé solennellement devant moi, à _____

ce _____ jour de _____

ce _____ jour de _____

Signature _____

Signature _____

Nom et prénom en lettres moulées

Nom et prénom en lettres moulées - Titre

Annexe 1

DÉCLARATION D'ACCEPTATION DU RÉPONDANT

(NE PAS REMPLIR SI ACTIONNAIRE UNIQUE DANS UNE SOCIÉTÉ PAR ACTIONS)

- 1- Le répondant est médecin vétérinaire et est soit associé, soit administrateur et actionnaire ayant droit de vote. Il est alors mandaté, en application du *Règlement* :
 - a) Pour répondre aux demandes formulées par le syndic, un inspecteur, un enquêteur ou un autre représentant de l'Ordre et pour fournir, le cas échéant, les documents que les médecins vétérinaires sont tenus de transmettre.
 - b) Pour recevoir toute correspondance de l'Ordre, y compris un avis de non-conformité adressé à la Société ou à un médecin vétérinaire.
- 2- Le répondant qui accepte le mandat doit s'assurer de l'exactitude de tous les renseignements fournis à l'Ordre.
- 3- Il doit également aviser l'Ordre, sans délai, de la fin de son mandat.

J'affirme avoir été désigné comme répondant pour la Société :

- à titre d'associé
- à titre d'administrateur et d'actionnaire ayant un droit de vote de la Société

Répondant :

Nom, prénom : _____ N° de permis : _____

Domicile : _____
Adresse Ville Code postal

Adresse de correspondance, si différente de celle du siège social de la Société indiquée à la page 1 :

N° civique : _____ Adresse : _____ Ville : _____

Code postal : _____ Téléphone : _____ Télécopieur : _____ Courriel : _____

Et j'ai signé à _____

ce _____ jour de _____

Signature _____

Annexe 2

AIDE-MÉMOIRE

Documents à joindre à votre déclaration sous serment

Société par actions :

- Un document écrit d'une autorité compétente attestant que la Société fait l'objet d'une garantie conforme à la section III du Règlement.**
 - Il s'agit d'une garantie excédentaire à l'assurance primaire prévue au contrat d'assurance responsabilité collectif de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec. La Société doit joindre une confirmation écrite attestant qu'elle fait l'objet d'une garantie de responsabilité professionnelle en vertu de la section III du Règlement (assurance excédentaire). Il faut alors joindre la confirmation écrite de l'assureur (contrat ou certificat) ou de l'autorité compétente à la déclaration.

- Un document écrit d'une autorité compétente attestant l'existence de la Société.**
 - S'il s'agit d'une société qui est déjà constituée au Québec, joindre copie du "Certificat d'attestation" émis par le Registraire des entreprises. Ce document doit être demandé spécifiquement au Registraire des entreprises. Il est recommandé d'effectuer les mises à jour préalablement à la demande du "Certificat d'attestation". Des frais approximatifs de 22\$ sont exigés par le Registraire des entreprises.
 - S'il s'agit d'une société qui est nouvellement constituée au Québec, joindre copie du "Certificat de constitution" émis par le Registraire des entreprises.
 - S'il s'agit d'une société qui est déjà constituée au Fédéral, joindre copie du "Certificat d'attestation" émis par le Registraire des entreprises, ainsi que copie du "Certificat de conformité" émis par Industrie Canada ou par l'autorité compétente. Ces certificats doivent être demandés spécifiquement à ces organismes.
 - S'il s'agit d'une société qui est nouvellement constituée au Fédéral, joindre copie de la "Déclaration d'immatriculation" émis par le Registraire des entreprises, ainsi que copie du "Certificat de constitution" émis par Industrie Canada ou par l'autorité compétente. Ces certificats doivent être demandés spécifiquement à ces organismes.

- Une copie des statuts de constitution et/ou des annexes démontrant que les conditions de l'article 1 du Règlement sont inscrites.**

- Un document écrit attestant que la Société est dûment immatriculée Québec et que la société maintient un établissement au Québec.**
 - Joindre une copie de "l'Avis établissant l'adresse du siège social".
 - Joindre une copie de la "Déclaration d'immatriculation".
 - Joindre une copie de "l'État des informations" disponible au système CIDREQ (outil de recherche d'entreprise sur le site web) du Registraire des entreprises.

- Une autorisation écrite irrévocable de la société au sein de laquelle il exerce sa profession donnant le droit à une personne, un comité, une instance disciplinaire ou un tribunal visé à l'article 192 du Code des professions d'exiger de toute personne la communication, l'obtention ou une copie d'un document mentionné à l'article 13.**
 - (Signer l'article 9 de la Déclaration)

Société par actions (suite) :

- Vérification de la raison sociale auprès du service de l'inspection professionnelle. L'appellation doit respecter les normes minimales d'exercice.**

- Un chèque au montant de 169,32 \$ (150,00\$ + TPS 7,50 \$ + TVQ 11,82 \$) pour chaque médecin vétérinaire actionnaire exerçant au sein de la Société.**

Annexe 2 - Suite

Société en nom collectif à responsabilité limitée :

(Voir section précédente pour la provenance des documents)

- Un document écrit d'une autorité compétente attestant que la société fait l'objet d'une garantie conforme à la section III du Règlement.**
- Une copie certifiée conforme de la déclaration donnée par l'autorité compétente, indiquant que la société en nom collectif a été continuée en une société en nom collectif à responsabilité limitée.**
 - Joindre copie de la "Déclaration d'immatriculation ou modification" de société émise par le Registraire des entreprises et estampillé par le registraire. Ce document doit être demandé spécifiquement au Registraire des entreprises.
 - Joindre copie du "Certificat d'attestation ou de conformité" du Registraire des entreprises et estampillé par le registraire. Ce document doit être demandé spécifiquement au Registraire des entreprises.
- Une copie du contrat de société démontrant que les conditions de l'article 1 du Règlement y sont inscrites.**
- Un document écrit attestant que la société est dûment immatriculée au Québec et que la société maintient un établissement au Québec.**
 - Joindre copie de "l'État des informations" disponible au système CIDREQ (outil de recherche d'entreprise sur le site web) du Registraire des entreprises.
 - Joindre copie de la "Déclaration d'immatriculation ou modification" de société émise par le Registraire des entreprises et estampillé par le registraire. Ce document doit être demandé spécifiquement au Registraire des entreprises.
- Une autorisation écrite irrévocable de la société au sein de laquelle il exerce sa profession donnant le droit à une personne, un comité, une instance disciplinaire ou un tribunal visé à l'article 192 du Code des professions d'exiger de toute personne la communication, l'obtention ou une copie d'un document mentionné à l'article 13.**
- Vérification de la raison sociale auprès du service de l'inspection professionnelle. L'appellation doit respecter les normes minimales d'exercice.**
- Un chèque au montant de 169,32 \$ (150,00\$ + TPS 7,50 \$ + TVQ 11,82 \$) pour chaque médecin vétérinaire associé exerçant au sein de la Société.**

Annexe 3

DÉCLARATION DU RÉPONDANT SOCIÉTÉ CONSTITUÉE ANTÉRIEUREMENT À L'ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT

Je, soussigné (e), _____, médecin vétérinaire, déclare ce qui suit :

1. Je suis le répondant auprès de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec pour la société _____
(ci-après la société)
2. Au soutien de ma demande d'exercer en société, je souhaite exercer mes activités professionnelles au sein de la société déjà constituée et ce, en date du : _____
(date de la constitution)
3. Des activités professionnelles en médecine vétérinaire n'ont pas été exercées au sein de la société, antérieurement au _____
(date souhaitée du début des activités - ne peut être antérieure au dépôt de la demande d'exercer en société auprès de l'OMVQ)
4. Les activités de la société étaient les suivantes:

et j'ai signé à _____

ce _____ jour de _____

Signature

